

La Présidente de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation :

- L. 613-1 et L. 712-2 ;

- R. 613-32 à R. 613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ;

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2020 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer le Titre d'Ingénieur Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, spécialité Génie industriel et Matériaux ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la Présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;

Vu le jugement n°2403385 du tribunal administratif de Nancy en date du 19 septembre 2025 ;

Considérant que le jury de validation pour la formation d'Ingénieur Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, spécialité Génie industriel et Matériaux pour l'année universitaire 2025-2026 n'a pas encore été constitué ;

Considérant que, en application du jugement du 19 septembre 2025 précité, la délibération du jury de la formation d'Ingénieur Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, spécialité Génie industriel et Matériaux en date du 10 juin 2024 a été annulée en tant qu'elle refusait à [REDACTED] l'autorisation de redoubler ;

ARRÊTE

Article 1 :

Un jury pour la formation d'Ingénieur Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy de l'Université de Lorraine, spécialité Génie industriel et Matériaux est spécialement constitué pour délibérer sur le redoublement de [REDACTED]

Le jury est composé comme suit :

MEMBRES UNIVERSITAIRES

Dominique BENMOUFFEK

Maître de conférences

MINES NANCY

Lucile DEZERARD

Maître de conférences

MINES NANCY

HILPERT Sophie

Professeur Agrégé, Directrice FI-GIM

MINES NANCY

Bertrand LENOIR

Professeur

MINES NANCY

Laurence MASSEMIN

Professeur Agrégé

MINES NANCY

Frédéric SUR

Professeur, Directeur des Etudes

MINES NANCY

MEMBRES INDUSTRIELS

Jean-Christophe DAUSSY

Ingénieur de production industriel

SNCF Réseau

Jean-Christophe GRAIL

Directeur de la Performance Fournisseur

SAFRAN

Grégory SELWIET

Responsable Méthode

SAFRAN

Amaury SPOREN

Responsable d'usine

BOORTMALT

Raphaël VOLLET-BINET

Ingénieur projet recherche et technologies

SAFRAN

Philippe WILHELM

Responsable Industriel Nord-Est

OXYMETAL

Article 2 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3 :

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy est chargé de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 6 octobre 2025

La Présidente

Hélène BOULANGER



Affiché le :

15 OCT. 2025

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

15 OCT. 2025